



FGR-FP Aude

✉ secdep.fgrfp11@orange.fr
🌐 <http://fgr11.org>

La lettre de la FGR-FP 11

pour les Retraités-e-s

n°68 - supplément - janvier/février 2018

Édito : 628...

C'est le chiffre du jour ! C'est autant de cartes de vœux à Macron qu'une délégation du groupe des 9 de l'Aude a déposé sur le bureau du directeur de cabinet du Préfet ce 26 janvier à Carcassonne. Selon la formule habituelle, le « dircab » fera remonter les cartes et nos revendications.

L'essentiel de ces cartes est le résultat d'une collecte militante réalisée sur les marchés de Carcassonne et Narbonne dernièrement. Notre initiative a été bien perçue. Elle vient en relais des fortes mobilisations de retraités-e-s du 28 septembre dernier. Elle vient en réponse au mépris affiché par le Président Macron qui refuse de recevoir des représentants du 1/4 de la population de notre pays.

En cette fin du mois de janvier, chacun-e peut « toucher du doigt » les conséquences de l'augmentation de la CSG sur le montant de sa pension. S'y ajoute un surcoût des mutuelles. Cela vient en même temps que le train de mesures « cadeaux de nouvel an » habituellement servi à cette période. Et nous sommes gâtés cette année !

Le groupe des 9 ne baissera pas la garde. Un prochain rendez-vous est annoncé pour le 15 mars. Nous y serons... mais il faudra que le plus grand nombre de retraités-e-s y soit aussi !

Alain CAZANAVER

Quelques morceaux choisis issus des débats de la Commission Exécutive Nationale (CEN) des 16 et 17 janvier 2018.

Comme nous l'avions prévu, le gouvernement révèle peu à peu son vrai visage ultra libéral sur le plan économique et, pour l'essentiel, réactionnaire au plan social. Ce n'est pas du « ni droite ni gauche » mais plutôt la formule du pâté d'alouette : un cheval de mesures de droite pour une alouette de mesures de gauche. On l'a vu avec les ordonnances réformant le droit du travail. Ordonnances qui, aussitôt promulguées, sont utilisées par de grands groupes industriels pour liquider l'emploi comme dans le groupe Mulliez, chez Pimkie ou PSA.

Alors que les besoins en soins augmentent, l'hôpital public est pressuré, soumis à des économies budgétaires pour 1,1 milliard d'euros en 2017 et 1,6 milliard en 2018. Ces objectifs concourent à la dégradation des conditions de travail des personnels soignants, soumis à des cadences infernales et mal rémunérés. L'hôpital public est ainsi fragilisé, à bout de souffle et les mouvements sociaux s'y multiplient. Les patients subissent de fait ce mal être des soignants.

Quant à la médecine de ville, le transfert de l'assurance maladie vers les complémentaires santé se poursuit comme le montre l'augmentation des tarifs bien au-delà de l'inflation.

Par manque de moyens, la situation faite aux personnes âgées en perte d'autonomie, tant à domicile qu'en EHPAD, se dégrade au point, parfois, d'aboutir à des situations objectives de maltraitance. La FGR-FP soutient les mouvements initiés par les personnels de ces établissements ce 30 janvier.

Les 55 milliards d'euros du CICE et autres allègements n'ont eu, selon les études, que bien peu d'effets sur l'emploi. Merci Gattaz ! Mais qui doutait ?...

La réforme de l'ISF et l'instauration d'une « flat-tax » sur les revenus du capital représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux aux plus fortunés alors que l'augmentation des taxes et impôts représente un prélèvement supplémentaire de 4,5 milliards d'euros sur le pouvoir d'achat de tous les autres citoyens. Cherchez l'erreur !

Le CAC 40 a progressé en 2017 de 9,26% bien loin de la progression des salaires et des pensions. Mais qui en doutait ?...

En page 2, le texte que devait lire la FGR-FP Aude lors du rassemblement de ce vendredi 26 janvier devant la préfecture mais la pluie s'étant invitée, point de prises de paroles.

Déclaration de la FGR-FP Aude à Carcassonne - Préfecture - le vendredi 26 janvier 2018

60 %... c'est le pourcentage de retraité-e-s concerné-e-s par la hausse dite « modérée » de 1,7 point de la CSG. Cela impacte 9,5 millions de personnes tout de même. Et comme il n'y aura pas de compensation pour elles, contrairement aux actifs, c'est le pouvoir d'achat qui va en prendre un coup, une fois de plus. D'ailleurs, les incrédules parmi nous, s'il en reste, seront bien obligés de se rendre à l'évidence en observant le montant « à la baisse » de leur pension en ce mois de janvier, baisse accentuée par une augmentation des pseudo mutuelles et autres complémentaires lesquelles deviennent le premier poste du budget assurance des ménages. De plus, faut-il rappeler que l'année 2018 sera une année blanche en terme de rattrapage de pouvoir d'achat des pensions.

Le gouvernement justifie même cette baisse des revenus pour ces catégories qualifiées d'aisées ou de privilégiées que sont ces retraité-e-s. Pour lui, les retraité-e-s sont une catégorie sociale improductive donc une charge qu'il faut réduire. Des privilégiés, soit dit en passant, dans une France où les dividendes ont augmenté de 11 %, le plus fort taux d'Europe en 2017.

Ainsi, les retraité-e-s qui ont une petite pension seront définitivement pauvres et ils ne verront pas leur situation s'améliorer. Dans le même temps, le ou la retraité-e qui perçoit une pension à peine plus raisonnable y perd à coup sûr. Mais le président de la République et la ministre de la santé nous livrent d'acrobatiques raisonnements pour essayer de nous convaincre que nous allons y gagner...

Cette augmentation de CSG assortie de la suppression de cotisations sociales pour les actifs aura une incidence plus grave à terme pour la pérennité de notre modèle social. Cette vision libérale et individualiste est une entorse radicale à contre-pied d'une société solidaire telle que l'histoire l'a construite. Ponctionner les retraités tout en exonérant le patronat de tout effort est une mesure qui ruine le concept de solidarité intergénérationnelle, mais aussi celui, socialement égalitaire, de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins.

Au cynisme du Président s'ajoute un mépris insupportable à notre égard en refusant de recevoir nos représentants, malgré 4 relances de nos organisations. Ne perdons pas de vue que nous n'avons pas d'interlocuteur dédié au sein du gouvernement. La ministre de la santé, si elle est légitime sur le dossier de la perte d'autonomie, ne l'est pas sur la citoyenneté pleine et entière à laquelle nous avons droit. Un quart de la population ne peut être ainsi rétrogradé à un statut de citoyen de seconde zone.

La question essentielle du statut et de la place du retraité dans la société est au cœur de nos revendications. Si on affaiblit notre pouvoir d'achat, c'est notre environnement économique et social qui en subira les conséquences. Je pense ici à nos familles directes, aux nombreuses actions sociales dans lesquelles nous sommes impliqués, bénévolement le plus souvent. A terme aussi, la prise en charge plus lourde dont nous aurons besoin sera d'autant plus pesante sur les actifs actuels. Nous qualifier de « nantis » est un mauvais procès doublé d'une mauvaise politique. Les salariés actifs ou retraités ont donc tout intérêt à agir ensemble pour s'opposer à cette destruction de la cotisation sociale et à revendiquer haut et fort l'augmentation des salaires, des minimas sociaux et des pensions.

Les retraités d'aujourd'hui étaient les actifs d'hier qui ont tiré la cordée de la solidarité à la suite de leurs aînés. Les actifs d'aujourd'hui, qui seront les retraités de demain, doivent veiller à ne pas lâcher la corde.

Permettez moi de terminer mon propos sur un tout autre sujet que celui des retraité-e-s. Je serai bref.

Je veux exprimer ici, avec gravité, ma colère envers le président Macron, Collomb et leur clique. Je veux parler de la loi qu'ils s'apprêtent à promulguer à propos des migrants. Introduire dans la loi des contrôles dans les centres d'hébergement constitue un déni d'humanité insupportable, contraire aux principes qui fondent les droits de l'homme. La FGR-FP condamne avec force cette décision indigne de notre pays.